



Charleville-mezieres, vendredi 6 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04652

Pris en application :

Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires

Feux d'artifices**Canal de la Meuse - Halte Fluviale - Commune de CONSENVOYE****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 15/08/2021 à 12:00 au 16/08/2021 à 08:30

- o **Canal de la Meuse (ex Canal de l'Est, branche Nord)**
entre les pk 179.00 (Ecluse n° 24 de CONSENVOYE) et pk 179.300 (300 m
amont de l'écluse n° 24 de CONSENVOYE) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont invités à respecter les recommandations des autorités de la commune de Consenvoye et à se conformer également à celles qui leur seront données par les agents de la navigation.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Meuse Ardennes, 2, avenue de Montcy-Notre-Dame, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03 24 33 20 48 - Fax : 03 24 59 13 12

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY
CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.95.30.02

Date limite d'affichage :

17/08/2021

Chef d'UTI

Signé

Francis MARTIN